



UNSA Territoriaux Eurométropole

Immeuble de la Bourse - 1, Place de Lattre de Tassigny - 67076 STRASBOURG Cedex

Poste 87029 ou 81132 - Tél. : 03 68 98 70 29 - Port. : 06 32 10 95 72

E-mail UNSA Eurométropole : unsa.syndicat@strasbourg.eu

Site UNSA Eurométropole: <http://unsacus.e-monsite.com/> Site UNSA UD 67: <http://unsaterritoriaux67.e-monsite.com/>

INFOS DERNIÈRES

N° 775 - 18 avril 2016

Demande de rencontre intersyndicale sur la police municipale

Par message du **14 avril 2016**, l'intersyndicale CFDT-CFTC-CGT-FO-UNSA a demandé à rencontrer M. Pierrette GUNTHER-SAËS, Directrice Générale Adointe, pour échanger sur un certain nombre de sujets intéressant les agents de la **Police Municipale**.

Ces points sont les suivants :

- perspectives de carrière des agents de catégorie C,
- véhicule dédié aux transports des personnes en état d'ébriété,
- places de stationnement pour les véhicules des agents,
- mise en place d'un mécanisme compensatoire de la perte de salaire subie par un agent victime d'un accident survenu pendant le service,
- postes aménagés,
- fiches de consignes,
- séances de sport,
- équipement de dotation individuelle,
- projets de service futurs et impacts.

Incendie du local technique du cimetière Saint-Gall

Mercredi dernier, le **local technique du cimetière Saint-Gall** a été détruit lors d'un incendie.

L'incendie semblerait être d'origine criminelle.

Par message du **14 avril 2016**, l'**UNSA** s'est inquiétée des **dispositions** prises pour les **agents** de l'**Eurométropole** affectés à ce cimetière, notamment en ce qui concerne leur **sécurité** et leurs **conditions de travail** futures.

Il avait été décidé de fermer le cimetière jusqu'à aujourd'hui.

Formation : vers la mise en place du Compte Personnel de Formation ?

Le lancement d'une concertation sur la **formation continue**, sur le recrutement et sur la santé et la sécurité au travail a eu lieu en présence de la ministre de la Fonction publique le **12 avril 2016**.

Sur la **formation**, le constat est sans appel : le **DIF** (Droit Individuel à la formation) est un échec dans la fonction publique car très peu d'agents ont pu en bénéficier.

L'objectif est d'étudier comment le **Compte Personnel de Formation** peut permettre effectivement aux agents d'accéder à des formations pour construire des projets personnels.

Pour l'**UNSA**, il est important de différencier formation personnelle et formation continue liée à son métier ou à sa mission. Les deux aspects doivent trouver leur place afin de permettre à la fois une amélioration des parcours professionnels et des formations d'équipe ou d'un collectif de travail. Le **CPF** peut être un **outil pertinent** pour permettre une **réelle formation tout au long de la vie**.

Avis et propositions du CHSCT

Par message du **13 avril 2016**, les syndicats **FO** et **UNSA** ont demandé à l'administration selon quelles modalités l'**Eurométropole de STRASBOURG** met en œuvre les **dispositions** du premier alinéa de l'**article 62** du décret n° **85-603** du **10 juin 1985** modifié relatif à l'**hygiène** et à la **sécurité du travail** ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la **fonction publique territoriale** :

"Les propositions et les avis du comité sont transmis à l'autorité territoriale ; ils sont portés, par tout moyen approprié, à la connaissance des agents, dans un délai d'un mois."

Le dernier procès-verbal publié sur Intranet est celui d'une **réunion** du **CHSCT** tenue l'**année dernière** : l'Eurométropole peut mieux faire !